

L'École européenne Luxembourg 1 recrute

**1 ENSEIGNANT DE SOUTIEN (M/F/D)
EN FRANCAIS (L1 ET LANGUES ÉTRANGÈRES)
AU CYCLE SECONDAIRE
(21 PERIODES/SEMAINE – TEMPS PLEIN – CDD 1 AN)**

2025-06-SEC-FR-L1-SUP

Description de poste

Mission :

Un/une enseignant/e de soutien en français L1 et langues étrangères est recruté/e pour une entrée en fonction le 1^{er} septembre 2025 au cycle secondaire de l'École européenne Luxembourg I.

Profil :

- Le/la candidat(e) sera enseignant(e) de français L1 et langues étrangères au cycle secondaire (tous niveaux jusqu'au BAC).
- Le/la candidat(e) sera détenteur/trice d'un diplôme universitaire pour enseigner le français au cycle secondaire (jusqu'au BAC),
- Le/la candidat(e) maîtrisera le français comme langue maternelle (min. C2).
- Le/la candidat(e) aura une expérience professionnelle comme enseignant(e) au cycle secondaire d'au moins 2 ans.
- Le/la candidat(e) aura une expérience de travail avec des enfants ayant des difficultés d'apprentissage.
- Une expérience préalable de l'enseignement à des enfants atteints de troubles du spectre autistique sera considérée comme un atout.
- Une expérience préalable en tant qu'enseignant(e) dans une École européenne et la connaissance d'au moins une des autres langues de travail de l'École européenne de Luxembourg (EN-DE) seront considérées comme un atout.
- Le/la candidat(e) sera motivé(e) pour travailler en équipe avec les autres enseignants et les assistants ainsi que les conseillers pédagogiques du cycle secondaire.
- Le/la candidat(e) sera disposé(e) à acquérir les connaissances nécessaires à l'utilisation efficace des logiciels spécifiques des Écoles européennes.
- Le/la candidat(e) aura une connaissance du système des Écoles européennes et sera motivé pour travailler dans un environnement multilingue et multiculturel.

- Le/la candidat(e) aura un sens aigu des responsabilités et une présentation personnelle irréprochable.
- Le/la candidat(e) doit être citoyen de l'Union européenne ou être en possession d'une autorisation de travail au Grand-Duché de Luxembourg au moment de la candidature.

Nous offrons :

- **Un contrat à durée déterminée** (1 an) à partir du 1^{er} septembre 2025 conformément au Règlement de service pour les enseignants recrutés localement dans les Ecoles européennes : <https://www.eursc.eu/fr/Office/official-texts/basic-texts/fr> sous "Règlement de service pour les enseignants recrutés localement dans les Ecoles européennes - 2016-05-D-11-fr-17" (<https://www.eursc.eu/BasicTexts/2016-05-D-11-fr-17.pdf>).
- **21 périodes d'enseignement** par semaine.
- **Salaire mensuel brut** : 9.003,96 EUR par mois (428,76 EUR / période d'enseignement dans les classes secondaires).
- **Frais de déménagement (art. 37)** : “Un chargé de cours recruté pour une durée déterminée d’au moins 12 mois pour un nombre minimal de 16 heures/périodes hebdomadaires par semaine a droit, dans les conditions prévues aux articles 59 et 62 du Statut du personnel détaché des Ecoles européennes, à une indemnité forfaitaire pour couvrir les frais relatifs à son déménagement à proximité de l’école (...)”. Le statut ne prévoit pas de compensation pour les frais occasionnés par le déménagement de l’école à la fin du contrat.
- **Indemnité d’installation (art. 37bis)** : “Un chargé de cours recruté pour une durée déterminée d’au moins 12 mois pour un nombre minimal de 16 heures/périodes hebdomadaires par semaine qui apporte la preuve qu’il a été obligé de changer de lieu de résidence et qu’il s’est effectivement installé à proximité de son lieu de travail (...) a droit à une indemnité d’installation (...)”.
- **Frais de scolarité des enfants - Minerval (art. 39) à partir du 1^{er} septembre 2025** : Une réduction du minerval est accordée aux chargés de cours recrutés pour l’année scolaire pour leurs enfants inscrits dans les Écoles européennes, durant la période de leur emploi. Une exemption totale est accordée aux chargés de cours recrutés à mi-temps ou plus. Pour les contrats inférieurs, la réduction s’élève à 8 % par heure hebdomadaire de cours dispensée dans les cycles maternel et primaire et à 10 % par période hebdomadaire de cours dispensée dans le cycle secondaire.

Modalités de recrutement :

- Les candidatures sont à adresser exclusivement via le portail de recrutement de l’École européenne Luxembourg I (<https://www.euroschool.lu/vacancies>) pour le **mardi 8 juillet 2025** dernier délai à l’attention de

Monsieur Martin WEDEL
Directeur de l’École européenne Luxembourg I

et en indiquant la référence **2025-06-SEC-FR-L1-SUP** dans la lettre de motivation.

- Il est indispensable de joindre à la candidature :
 - une **lettre de motivation (FR)**,
 - un **curriculum vitae détaillé** (si possible sous format « Europass ») **(FR)**,
 - une **copie du/des diplôme(s)** d'études,
 - un **extrait du casier judiciaire** (bulletin 3 et 5 pour le Luxembourg ou équivalent pour les autres pays) datant de moins de 3 mois,
 - le cas échéant, l'autorisation de travailler au Grand-Duché de Luxembourg en cours de validité pour les non-ressortissants de l'UE.
- **Tous les documents doivent être téléchargés en format .pdf !**
- **Il ne sera pas tenu compte des candidatures incomplètes**, envoyées hors délais, par courrier postal ou électronique.
- Aucune réponse ne sera donnée aux candidats avant la fin de la procédure.
- **Les personnes intéressées par ce poste qui n'auraient pas le profil demandé (critères minimum demandés) sont priées de s'abstenir.**
- Les candidats retenus seront invités à un **entretien le vendredi 11 juillet 2025.**

Des informations détaillées concernant notre École ainsi que sur les Écoles européennes en général peuvent être trouvées sur le site web de l'École européenne Luxembourg I www.euroschool.lu respectivement sur le site web des Écoles européennes www.eursc.eu.

Les demandes d'informations complémentaires seront traitées jusqu'au 7 juillet à midi et doivent être adressées à l'adresse électronique suivante : elise.meyniel@eursc.eu.